

LIVRET D'ACCUEIL DES FAMILLES



GROUPE HOSPITALIER
Sophia Antipolis - Vallée du Var
Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins



SERVICE DE REANIMATION
MEDICALE ET CHIRURGICALE
UNITÉ DE SOINS INTENSIFS
Hôpital d'Antibes



SOMMAIRE

01 Equipe médicale et paramédicale

02 La réanimation

03 Organisation du service et visites

04 Informations générales

06 Lexique

ÉQUIPE MÉDICALE :

Dr Cécilia BENARD
(cheffe de service)

Dr Xavier CHIOSI
Dr Philippe DE SWARDT
Dr Marion JULLY
Dr Rémi MALHOMME
Dr Olivier MARTIN
Dr Jordan TOSI



ÉQUIPE PARAMÉDICALE :



Cadre de santé : Mme Charline TAVARIN

Equipe paramédicale : elle se compose d'infirmières, d'aides-soignantes, kinésithérapeutes, d'une diététicienne et d'agents de service hospitaliers.

Psychologue : RDV au 04.97.24.77.85

Assistante sociale : 04.97.24.75.25

Secrétariat : Mme Marie SIMONCINI /
Mme Chantal BEINAT

- 04.97.24.77.51
- secretariat.reanimation@ch-antibes.fr



LA RÉANIMATION

Madame, Monsieur,

Votre proche est hospitalisé dans le service de Réanimation / Unité de Soins Intensifs. Ce livret a été conçu pour vous expliquer le fonctionnement du service et vous aider à comprendre l'environnement dans lequel votre proche est soigné.

La réanimation est une spécialité qui prend en charge les patients qui présentent une ou plusieurs défaillances vitales aiguës qui demandent des gestes techniques et d'urgence nécessaires à la survie du patient.

Grâce aux différentes techniques mises en œuvre, il est possible de suppléer durant des jours, voire des semaines certaines défaillances d'organes. Suite à une évolution favorable, le malade pourra quitter la réanimation dès lors que le fonctionnement de ses organes sera jugé satisfaisant.

Les différents moyens mis en œuvre pour prendre en charge nos patients comportent des risques infectieux. Ces infections sont dites « associées aux soins » quand elles sont acquises à l'hôpital. Le risque d'infection est plus important dans le service de réanimation car nos patients sont fragiles et potentiellement dénutris et il augmente avec la durée d'hospitalisation. Nous mettons tout en œuvre pour limiter au maximum ce risque et nous faisons des analyses régulières pour détecter les infections précocement.



ORGANISATION DU SERVICE ET VISITES



A l'admission

Lors de l'admission de votre proche, nous vous demandons un peu de patience. Des soins techniques plus ou moins lourds en fonction de son état ne permettent pas de le voir dès son arrivée.

Une fois l'accueil de votre proche et sa prise en charge initiale réalisée, un médecin et un infirmier viendront vous accueillir à l'entrée du service pour vous tenir au courant de son état de santé.

Si le patient n'est pas capable de s'exprimer, merci de nous communiquer le nom d'un référent familial ainsi qu'un numéro de téléphone afin de pouvoir vous joindre facilement.

Si vous avez connaissance d'une personne de confiance désignée par le patient, merci de nous en informer.



Pour prendre des nouvelles de vos proches par téléphone (un seul référent familial) :

Unité de Réanimation : 04.97.24.77.49

Unité de Soins Intensifs : 04.97.24.80.66

Durant le séjour

Visites

Les soins sont réalisés 24h/24 grâce à la présence permanente d'une équipe médicale et paramédicale. Les visites sont autorisées 24h/24 mais dépendent des soins prodigués. Lors de vos visites, nous vous demandons de sonner à l'interphone à l'entrée du service afin de s'assurer que des soins ne sont pas en cours et dans ce cas il vous sera demandé de patienter. Signalez à votre interlocuteur lorsque vous venez pour la première fois. Il peut également vous être demandé de retourner en salle d'attente lors des soins. L'attente est souvent plus longue le matin.

Seule la famille proche est autorisée à venir en visite, 2 personnes maximum en même temps dans la chambre et les visites des mineurs de moins de 15 ans ne sont pas autorisées. Si un mineur de moins de 15 ans souhaite visiter un parent, merci de se rapprocher de l'équipe soignante afin d'encadrer la visite avec un médecin et éventuellement un psychologue.

Nous vous demandons de ne pas attendre dans les couloirs.

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Effets personnels

Lorsque les patients arrivent, les objets de valeurs sont déposés au coffre-fort de l'hôpital. Ils peuvent être récupérés par le patient ou la famille à posteriori. Pour ce faire, rapprochez-vous de la cadre de santé du service.

L'hôpital fournit le linge. Vous pouvez emmener un nécessaire de toilette (brosse à dents, gel douche).

Vous avez la possibilité d'amener un poste de radio, des livres, des photos.

Qu'est-ce qu'une chambre de réanimation ?

Vous verrez une multitude d'appareils de surveillance et de traitement dans la chambre de votre proche. Il y a beaucoup d'alarmes qui sonnent et cela ne doit pas forcément vous inquiéter. Il y a un retour des alarmes permettant aux soignants de les voir même s'ils ne sont pas présents dans la chambre.

Nous vous proposons un lexique permettant de mieux appréhender certains termes que vous pouvez entendre.



Hygiène

Votre proche et les autres patients sont extrêmement fragiles. Il vous est demandé une attention particulière sur l'hygiène des mains avec un lavage à l'eau et au savon avant d'entrée dans le service ainsi qu'une friction au gel hydro-alcoolique à l'entrée et à la sortie de la chambre.

Il est interdit d'apporter des fleurs et rapprochez-vous de l'équipe soignante si vous voulez apporter de la nourriture.

Informations sur l'état de santé de votre proche

Vous pouvez appeler 1 à 2 fois par jour pour prendre des nouvelles. Nous demandons à ce qu'il n'y ait qu'un seul référent familial à qui seront communiquées les nouvelles.

Si vous le souhaitez, les entretiens avec le médecin en charge de votre proche se feront plutôt les après-midi, le matin étant consacré à la visite des patients. Vous pouvez également prendre RDV avec un médecin auprès du secrétariat.

En fonction des jours, vous pouvez avoir à faire à un médecin différent (il y a 7 médecins dans le service) en fonction de la permanence des soins réalisée par les praticiens. Nous effectuons trois transmissions par jour nous permettant une prise en charge optimale de votre proche. Les week-ends, le médecin ne peut pas toujours se libérer facilement pour vous rencontrer, veuillez-nous en excuser.



Représentants du culte

En fonction des croyances de chacun, il est possible qu'un représentant du culte vienne rendre visite à votre proche quelle que soit sa confession.

Le bureau de l'aumônerie est joignable les lundi, mardi et jeudi : aumonerie06@ch-antibes.fr ou 04.97.24.73.57. Il vous aidera à vous mettre en contact avec un représentant des différents cultes.



LEXIQUE

- **Personne de confiance** : toute personne majeure peut désigner une personne de confiance qui peut être un parent, un proche ou le médecin traitant et qui sera consultée au cas où elle-même serait hors d'état d'exprimer sa volonté et de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Elle rend compte de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage. Cette désignation est faite par écrit et cosignée par la personne désignée. Elle est révisable et révoquée à tout moment (Article L1111-6 du code de la santé publique).
- **Personne de référence** : personne de l'entourage du patient que celui-ci aura désignée -s'il le peut- auprès de l'équipe soignante pour recueillir les informations le concernant et les transmettre à son entourage. Cette démarche pourra être directement sollicitée auprès de son entourage s'il n'est pas en mesure de le faire. Ceci permet d'améliorer la qualité des informations transmises. La personne de référence peut-être la même que la personne de confiance ou cela peut être deux personnes différentes.
- **Scope** : appareil permettant la surveillance des différents paramètres vitaux (pression artérielle, rythme cardiaque, saturation en oxygène...)
- **Ventilateur / respirateur** : machine permettant au patient de respirer suivant des paramètres réglés et adaptés à son état respiratoire.
- **Coma** : c'est un « sommeil » profond qui peut être spontané lié à une maladie ou induit (coma artificiel) afin de pouvoir traiter une maladie ou supporter les soins réalisés.
- **Sédation** : il s'agit d'administrer des médicaments afin d'assurer un sommeil plus ou moins profond et d'éviter les douleurs.
- **Dialyse / Epuration Extra Rénale** : c'est un rein artificiel. Il permet de suppléer une défaillance des reins.
- **Intubation** : c'est le fait de mettre une sonde (tuyau) dans la trachée afin d'aider le patient à respirer et utiliser une ventilation artificielle ou éviter des complications respiratoires. On dit une fois l'intubation réalisée que le patient est intubé.
- **Extubation** : c'est le fait de retirer la sonde d'intubation afin que le patient respire seul.
- **VNI (Ventilation Non Invasive)** : cette technique nécessite un gros masque sur le visage du patient avec un respirateur qui pousse de l'air. La plupart du temps, les séances de VNI sont intermittentes.
- **Cathéter veineux central** : c'est une perfusion mise en place dans une grosse veine afin d'administrer rapidement et efficacement des médicaments lorsqu'une simple perfusion ne suffit pas.
- **Cathéter artériel** : c'est un petit cathéter inséré dans une artère afin de surveiller la pression artérielle en continue et/ou faire des prélèvements sanguins fréquents.
- **Sonde gastrique** : sonde passant par le nez ou la bouche jusqu'à l'estomac soit pour vider l'estomac soit pour alimenter et administrer des traitements.



GROUPE HOSPITALIER

Sophia Antipolis - Vallée du Var

Centre Hospitalier Antibes Juan-les-Pins